



VILLE DU LOCLE

Présentation du

Budget 2020

et du

Plan financier et des tâches 2021-2023

Le Locle
Qualité de vie

Présentation divisée en deux parties :

I. Budget 2020

II. Plan financier et des tâches 2021-2023

I. Budget 2020

Vue d'ensemble (CHF)	Comptes 2015	Comptes 2016	Comptes 2017	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	
Compte de résultats							
	Revenus*	- 78 044 034	-72 959 064	-70 257 981	-75 204 592	-72 681 777	- 70 107 108
	Prél. réserve pol. conj.		- 1 000 000	- 3 918 129		-	- 4 500 000
+	Charges*	77 903 566	77 259 481	75 682 516	75 801 466	76 177 020	76 815 502
=	Résultat total	- 140 468	3 300 417	1 506 405	596 874	3 495 243	2 208 394
<i>(-) excédent de revenus / (+) excédent de charges</i>							
Compte des investissements							
	Dépenses	8 829 204	7 887 831	7 821 793	6 609 275	12 449 500	11 064 500
+	Recettes	- 697 479	- 145 324	- 287 018	- 718 821	- 2 053 000	- 1 612 000
=	Investissements nets	8 131 725	7 742 508	7 534 775	5 890 454	10 396 500	9 452 500
=	Investissements nets sans nouvelle STEP					4 453 500	5 732 500

**Sans tenir compte des imputations internes*

Contexte de l'élaboration du budget 2020

1. **Déficit structurel présent et aggravé par la dégradation des recettes fiscales jusqu'en 2023 au minimum**
2. **Endettement en augmentation marquée par l'accumulation des déficits et le montant des investissements, notamment la construction de la nouvelle STEP**

**Budget 2020 faisant suite à deux budgets difficiles ...
... budget de transition et volonté d'apaisement**

Poursuite de la limitation de l'endettement en réduisant au maximum les dépenses d'investissement
→ Pas de grands projets d'investissement prévus à moyen terme (hormis la nouvelle STEP)
→ Limitation à un important chantier routier par année (au lieu de deux en moyenne ces dernières années)

Budget 2020 : **Déficit Fr. 2'208'394.--**

Charges

Augmentation globale de Fr. 638'482.- par rapport au budget 2019 (sans imputations internes)

Charges de personnel : Fr. +535'354.-

- Indexation des salaires : 0.6 point inflation 2020 + 0.6 point non octroyé en 2019 : Fr. +276'500.-
- Blocage de l'échelon 2020 : économie de Fr. 295'600.-
- Diminution des allocations enfants complémentaires de formation professionnelle (passage de 195.- à 165.-) : économie de Fr. 13'600.-
- Augmentation du nombre d'auxiliaires (surtout BO-COSC) : Fr. +64'000.-
- Sous estimation du budget 2019 : Fr. 185'400.-

Charges (suite)

Biens , services et marchandises : Fr. -222'301.-



Evolution maîtrisée des charges par un examen attentif par le Conseil communal des domaines relevant de sa compétence

Intérêts passifs : Fr. -282'650.-



Hausse du niveau d'endettement : +10 millions prévus en 2020 ...
... mais les taux sont toujours très bas pour les renouvellements d'emprunts

Charges (suite)

Charges de transfert: en augmentation de Fr. 130'249.-

- ↳ Péréquation financière intercommunale : Fr. +479'500.-
En contrepartie, nouvelle péréquation verticale de 1.3 million
- ↳ Facture sociale : Fr. +86'499.-
- ↳ Subventionnement de projets internes par le fonds de l'énergie : Fr. -246'000.-
- ↳ Baisse des subventions aux comités des trois musées communaux : Fr. -62'500.-
- ↳ Subvention au SIS : Fr. -225'460.- (effet prévoyance.ne en 2019)

Budget 2020 : **Déficit Fr. 2'208'394.--**

Revenus

Diminution globale de 2.6 millions par rapport au budget 2019 (sans tenir compte du prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle et des imputations internes)

Revenus fiscaux : Fr. -5 millions par rapport au budget 2019 !

La diminution est même de 5.8 millions par rapport aux comptes 2018

... à la baisse :

Personnes morales : -4.7 millions

- Effet de la réforme fiscale : Fr. -635'000.-
- Adaptation de la situation financière d'entreprises de la place : - 4.3 millions
- Part au fonds IPM : +Fr. 210'000.-

Personnes physiques : -1 million

- Effet de la réforme fiscale : Fr. -736'000.- en 2020 ... mais 1.1 million dès 2021
- Le budget 2019 prévoyait 2 points d'impôt en plus
- Constat d'une stagnation, voire régression de la capacité contributive des citoyens

Revenus (suite)

... à la hausse :

➔ **Impôt foncier : +0.5 million**

→ Elargissement de l'assiette fiscale aux personnes physiques

➔ **Travailleurs frontaliers : Fr. +200'000.-**

→ Effet retard de la reprise conjoncturelle constatée dans les comptes 2019

Revenus financiers en progression : + 1.4 million

↳ Estimation de la réévaluation de Viteos : + 1.2 million

↳ Dividende Viteos attendu à 5% au lieu de 4% : +0.2 million

Revenus (suite)

Revenus de transfert en augmentation : +1.3 million

↳ **Effets financiers de la nouvelle péréquation des charges : +1.7 million**

- 1.3 million de péréquation verticale
- 0.2 million de compensation des charges géo topographiques
- 0.1 million pour les charges scolaires
- 0.1 million pour les charges de l'accueil extrafamilial

↳ **Facturation des services intercommunaux aux partenaires, y compris écolage : -0.5 million = surfacturation en 2019 en raison de Prévoyance.ne**

↳ **Part du fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) : +0.1 million**

Investissements nets 2020 : Fr. 9'452'500.-

-  **Intègre une partie de la STEP : 3.7 millions**
-  **Sans cela, investissements nets à hauteur de Fr. 5'732'500.-**
-  **Le mécanisme de frein à l'endettement est respecté**
-  **Rationalisation de la masse des investissements, sans projet de grande ampleur financière. Réalisation d'un seul gros projet de réfection de route (Route du Communal en 2020)**

Crédits d'engagement nets prévus au budget 2020 :

Crédit déjà voté



Construction nouvelle STEP : Fr. 3'720'000.-

Investissements nets 2020 - Fr. 9'452'500.-

- ➔ **Réfection route du Communal – aménagement complet : Fr. 1'178'000.-**
- ➔ **Remplacement d'un «camion poubelle»: Fr. 480'000.-**
- ➔ **Eclairage terrain de football au Communal : Fr. 250'000.-**
- ➔ **Assainissement de collecteurs : Fr. 400'000.-**
- ➔ **Travaux de route : Fr. 200'000.-**
- ➔ **Suite remplacement fenêtre Jehan-Droz : Fr. 195'000.-**
- ➔ **Collège Jehan-Droz, remplacement portes coulissantes : Fr. 160'000.-**
- ➔ **Stabilisation et rénovation annexe du Casino : Fr. 120'000.-**
- ➔ **Etude projet Beauregard (alimentation eau): Fr. 100'000.-**

II. Plan financier et des tâches 2021-2023

Le PFT est établi chaque année pour les 3 ans suivant le budget. Il n'est pas l'avenir mais une projection d'une réalité attendue d'ici 2023 sur la base de nos connaissances actuelles.

La projection porte sur trois axes :

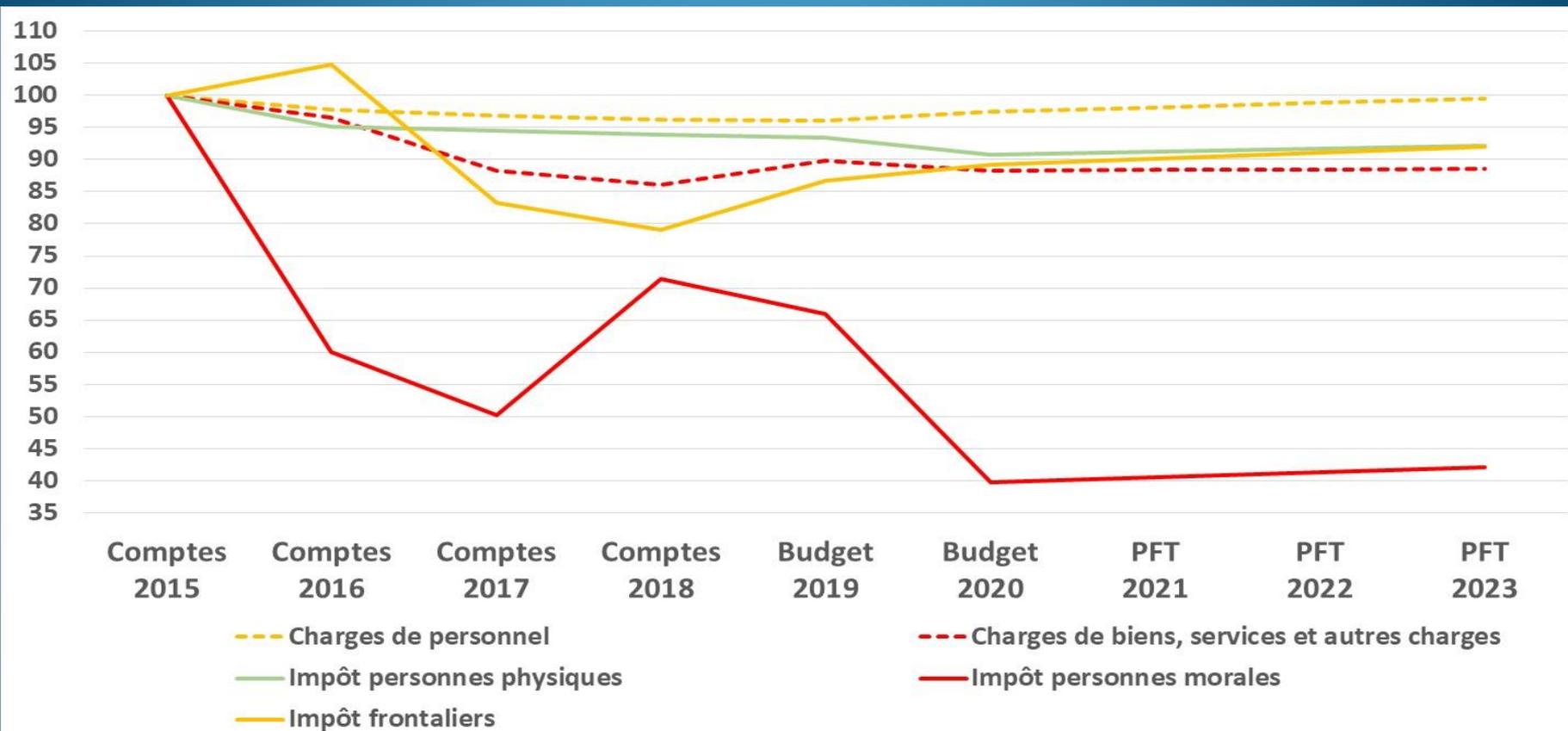
1. L'évolution du compte de résultats
2. L'évolution du compte des investissements
3. L'évolution du niveau de la fortune et de la dette

Vue d'ensemble (CHF)		Budget	PFT	PFT	PFT
		2020	2021	2022	2023
Compte de résultats					
	Revenus*	- 70 107 108	- 70 675 510	- 71 408 690	- 72 311 090
	Prél. réserve pol. conj.	- 4 500 000	-	-	-
+	Charges*	76 815 502	76 720 968	76 996 186	77 258 448
=	Résultat total	2 208 394	6 045 458	5 587 496	4 947 358
<i>(-) excédent de revenus / (+) excédent de charges</i>					
Compte des investissements					
	Dépenses	11 064 500	15 345 500	19 101 000	15 818 000
+	Recettes	- 1 612 000	- 5 648 000	- 7 459 000	- 5 543 000
=	Investissements nets	9 452 500	9 697 500	11 642 000	10 275 000
=	Investissements nets sans nouvelle STEP	5 732 500	4 657 500	5 402 000	3 659 000
Fortune et dette					
Fortune nette au 31 décembre		49 768 580	43 723 122	38 135 625	33 188 267
Dette au 31 décembre, sans nouvelle STEP		125 555 880	129 633 280	136 495 180	145 434 280
Dette au 31 décembre, avec nouvelle STEP		137 441 880	147 462 280	158 467 180	167 406 280

**Sans tenir compte des imputations internes*

Conclusion graphique... ou comment concilier l'évolution des charges et des revenus

Evolution relative de charges et de revenus / comptes 2015 = 100



Budget 2020 : Déficit Fr. 2'208'394.--
Investissements : Fr. 9'452'500.--

Conclusion

- Ces dernières années, stabilisation des charges, mais chute des recettes
→ création d'un déséquilibre structurel
- Budget 2020 déficitaire :
 - intégration des effets des réformes fiscales personnes physiques et morales
 - Prise en compte d'une adaptation significative dans la fiscalité des entreprises
- Budget de transition et d'apaisement
 - Pas de mesures remettant en cause des prestations
 - Attente d'amélioration de la visibilité de l'évolution de la fiscalité des entreprises
 - Aboutissement du projet de fusion avec Les Brenets
- Rationalisation des investissements pour garantir un entretien adéquat des infrastructures existantes
 - renoncement aux gros projets dans le contexte actuel (... hors STEP)

Le Locle

**Urbanisme horloger Inscrit au patrimoine mondial
de l'UNESCO**

Le Locle
Qualité de vie